

DE L'ÉVALUATION DU BON USAGE DES DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTABLES DANS L'INDICATION DE FRACTURE DU COL DU FÉMUR

H Beaussart¹, C Combis¹, JP Resibois¹, B Decaudin²
¹ Service de Pharmacie, Centre Hospitalier de Dunkerque
² Service de Pharmacie, CHRU de Lille

OBJECTIF

Dans le cadre du contrat de bon usage et par souci d'amélioration constante de la qualité des soins, la **prescription** des dispositifs médicaux implantables, utilisés dans l'indication d'une fracture du col fémoral, a fait l'objet d'une **évaluation** dans notre établissement (année d'exercice 2007).

MATERIEL ET METHODES

Une **extraction** à partir de notre logiciel de traçabilité DispomedTM a permis l'**identification** des patients concernés ; la consultation informatique des récapitulatifs opératoires a permis l'**obtention des éléments de cette prescription** : âge, sexe, type de fracture (cervicale ou trochantérienne), type d'intervention (ostéosynthèse ou arthroplastie), dans le cas d'une arthroplastie : type de prothèse (unipolaire, intermédiaire ou totale), antécédents, et durée d'hospitalisation. On procède enfin à une **comparaison** de la prescription avec les résultats du rapport d'évaluation des prothèses de hanche de l'HAS paru en septembre 2007.

RESULTATS

En 2007 : **182 patients concernés**

- **107** traités par ostéosynthèse avec clou gamma (avec une fracture trochantérienne)
 - **75** traités par arthroplastie (avec une fracture cervicale vraie) dont :
 - **7** avec une prothèse unipolaire ou bipolaire = degré d'autonomie à préciser dans 86% des cas.
 - **68** avec une PTH = antécédents d'arthrose précisés dans 17,6% des cas.
- Pour 15 patients d'âge > 85 ans et 41 d'âge < 85 ans, il faudrait documenter l'arthrose et/ou l'autonomie soit dans 82,4% des cas.

DISCUSSION

Lors de notre étude, le score de Parker n'est pas retrouvé ; on suppose que l'interrogatoire du patient lors de l'entretien chirurgical permet l'**analyse de son autonomie**. De même les antécédents d'arthrose ne sont pas forcément mentionnés dans le dossier patient et on suppose que les **signes radiologiques d'arthrose** (POGO) ont permis d'orienter le traitement arthroplastique.

CONCLUSION

Il serait intéressant que soit porté à notre connaissance des éléments complémentaires (éléments du diagnostic, bilan radiologique, ...) afin de permettre une meilleure analyse des prescriptions.

